

Communauté d'Agglomération  
Valence Romans Agglo

**REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N° 2017\_316**

L'an deux mille dix sept, le sept décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à L'Ensemble Bringuier de Chatuzange le Goubet, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 01/12/2017

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 84 - votants : 101

**OBJET : BUDGET ANNEXE STATION HYDROGÈNE - DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

**PRESENTS :**

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, PRELON Patrick, UZEL Anthony, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, ROLLAND Christian, AUDIBERT Geneviève, COLLIGNON Bernard, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, KELAGOPIAN Jean-Benoît, MENOZZI Gaëtan, PAILHES Wilfrid, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, DELARBRE Liliane, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, BRET René, SAYN Pierre, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, ROBERT David, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, CHASSOULIER Dominique, QUET Dominique, BARTHELON Bernard, LUNEL Gérard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BELLON Hélène, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHALAL Nancy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, JUNG Anne, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MONNET Laurent, PAULET Cécile, PUGÉAT Véronique, ROYANNEZ Patrick, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, THIBAUT Anne-Laure, VEYRET Pierre-Jean

**ABSENT(S) ayant donné procuration :**

Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian  
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie  
Madame MOURIER Marlène a donné pouvoir à madame THIBAUT Anne-Laure  
Madame HELMER Nathalie a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian  
Monsieur BRUNET Bernard a donné pouvoir à monsieur BRUSCHINI Jean-Jacques  
Monsieur BIGNON Daniel a donné pouvoir à monsieur BOURNE Claude  
Madame GUILLEMINOT Karine a donné pouvoir à monsieur PERTUSA Pascal  
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne  
Monsieur PIENEK Pierre a donné pouvoir à monsieur DONGER Denis  
Madame TACHDJIAN Jeanine a donné pouvoir à monsieur ROBERT David  
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent  
Monsieur BONNEMAYRE Jacques a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent  
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck  
Madame KOULAKSEZIAN-ROMY Annie a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel  
Madame MOUNIER Françoise a donné pouvoir à madame CHALAL Nancy  
Monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc  
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame PUGÉAT Véronique

La décision modificative n° 2 du budget Station Hydrogène 2017 a pour but d'intégrer la totalité de l'actif et du passif dans la comptabilité du budget Equipements de Rovaltain de Valence Romans Agglo, du budget annexe Bâtiments Industriels et du budget annexe Stationnement du Syndicat Mixte Rovaltain suite à la dissolution de ce dernier par arrêté préfectoral.

La décision modificative est équilibrée en section de **fonctionnement** à hauteur de 11 032.00 €. Elle intègre notamment les frais financiers générés par les emprunts de Rovaltain. Les ressources de ce budget annexe ayant été budgétisées lors de la précédente Décision modificative.

La décision modificative est équilibrée en section d'**investissement** à hauteur de 744 977.87 € du fait notamment de l'inscription rendue nécessaire par l'aménagement des locaux du bâtiment dit M3 acquis par le syndicat mixte et récupéré suite à la dissolution du syndicat.

		Dépenses	Recettes
002 - Résultat d'exploitation reporté	Résultat de fonctionnement reporté	23 018,00 €	
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	34 050,00 €	
77 - Produits exceptionnels	774 - Subventions exceptionnelles		11 032,00 €
<b>Section de Fonctionnement</b>		<b>11 032,00 €</b>	<b>11 032,00 €</b>

		Dépenses	Recettes
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	340 477,87 €	
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	350 000,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euro	54 500,00 €	387 836,16 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1068 - Autres réserves		357 141,71 €
<b>Section d'Investissement</b>		<b>744 977,87 €</b>	<b>744 977,87 €</b>

Le Conseil communautaire à :

- Contre : ..... 0 voix
- Abstention : ..... 5 voix
- Pour : ..... 96 voix

DECIDE :

- **d'adopter** la décision modificative n°2 du budget annexe Station hydrogène 2017 telle que jointe à la présente :
  - au titre du fonctionnement 11 032.00 €,
  - au titre de l'investissement 744 977.87 €,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Valence, le 12 décembre 2017  
Le Président,  
Par délégation,  
Emmanuelle CHAMBARD  
Directrice Générale Adjointe

**Valence Romans Agglo**

Rovaltain - Avenue de la gare

BP 10388

26958 Valence Cedex 09

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.